FLERS

NOCES D'OR

Le Comité des fêtes du quartier du Recueil a décidé d'organiser une fête à l'occasion du

M. et Mme Devost-Mathon

jubilé de cinquante années de mariage des époux Florentin Devost-Mathon.

La date du 26 mai a été choisie au cours d'une réunion sous la présidence de M. Lerouge, qui a eu lieu chez M. Julien Declœtz, cafetier.

M. Florentin Devost est le plus ancien habitant du Recueil, il y est né, et habite au n° 33, rue d'Hem, depuis 47 ans.

Il travaille à la teinturerie Hannart frères, à Wasquehal, depuis plus de 50 ans, où il est très estimé de ses patrons et de ses compagnons de travail; il est d'ailleurs préposé pour obtenir la médaille d'or du travail que lui ont méritée 50 années de bons et loyaux services.

Quant à sa femme, Victorine Mathon, elle est aussi bien considérée que son mari par la population; elle est la seule garde-couche du Recueil.

Toutes les mères du quartier ont toujours apprécié les soins dévoués et les conseils de sagesse de cette garde-malade modèle.

Aussi toute la population, dans un geste d'admiration et de reconnaissance, fêtera dignement les heureux jubilaires dont nous publions aujourd'hui les photographies. Le programme des fêtes paraîtra prochainement.

LYS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Lorthioir, maire.

Chambre d'agriculture. — M. Louis Dubar est nommé délégué du Conseil municipal pour la révision des listes électorales à la Chambre d'agriculture.

Prud'hommes. — MM. Pierre Joveneau et Théodore Dubus sont nommés délégués pour la révision des listes du Conseil de prud'hommes.

Règlement de chômage. — Quelques modifications sont apportées au règlement municipal de chômage, à dater de ce jour, le fonds de chômage fonctionnera au taux plein sur la base fixée par le nouveau décret du 15 février 1927.

Dénominations des rues. — Des travaux de pavage et de mise en état de viabilité sont en cours rues Motte-Bossut et Jean-Jaurès; ces artères auront désormais une largeur de 12 mètres, dont 6 m. 50 en chaussées pavées et 3 m. 25 en trottoirs; sur ces trottoirs, des arbustes seront plantés. Par décision municipale, ces rues prendront dorénavant les noms d'avenues Jean-Jaurès et Gustave-Delory.

Garantie de la commune. — La Société « La Maison des Travailleurs » ayant sollicité la garantie de la commune pour contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations, un prêt pouvant atteindre 180.000 francs, le Conseil renvoie cette affaire à une séance ultérieure pour études et renseignements complémentaires.

Servitude de passage. — Avis favorable est donné à une demande de suppression d'un chemin emprunté dans le quartier de la gare.

Virements de crédits. — Pour permettre le paiement de divers travaux d'entretien, le Conseil décide de procéder à plusieurs virements de crédits.

Fanfare Municipale. — Le Conseil est d'avis d'intervenir dans les frais d'habillement de nouveaux membres de la Fanfare Municipale. Ces frais sont évalués à 3.500 fr. La subvention annuelle de cette société est également augmentée.

Secours mutuels. — L'assemblée, vu la situation particulièrement précaire des Sociétés de secours mutuels, par suite des frais pharmaceutiques élevés et indemnité de maladie, décide de porter à 3 fr. par membre, à dater de 1927, la subvention accordée à ces sociétés.

Gymnastique. — Un subside de 25 francs est voté pour participation de la Ville dans les dons accordés par la Fédération des Sociétés de Gymnastique aux membres ayant pris part, au nombre de 400, aux concours individuels de cet hiver.

Incendie. — Le Conseil repousse une demande de la commune d'Hem invitant la ville de Lys à passer avec elle un accord pour qu'elle intervienne avec son nouveau matériel d'incendie, en cas de sinistre sur la ville de Lys. L'assemblée considère qu'avec le service des eaux, l'achat d'un dévidoir et de ces accessoires est seule nécessaire et décide l'achat de matériel restreint.

Taxes municipales. — Pour remédier en partie à une situation financière difficile du fait du peu de ressources dont peut disposer la Ville, le Conseil vote l'application en 1927 des taxes ci-après : Taxes sur les chevaux, voitures servant à la promenade; taxe sur le revenu des propriétés bâties et non bâties; taxe sur les véhicules automobiles; taxe sur les instruments de musique à clavier, orgues, pianos, etc.; taxe sur les domestiques attachés à la personne, ainsi que sur les précepteurs et gouvernantes; taxe sur la publicité; taxe sur les chasses louées ou gardées.

Soutien de famille. — Quelques demandes de soutien de famille sont visées avec avis favorable.

L'assemblée siège ensuite à huis clos pour délibérer sur des questions d'assistance.

BLESSÉ D'UN COUP DE PIED DE CHEVAL. — M. Alfred Prez, charretier, au service de M. Parmentier-Pluquet, négociant en charbons, était occupé au pansage d'un cheval, lorsqu'il reçut de celui-ci, un coup de pied sur la jambe gauche. Le docteur, qui a donné des soins au blessé, lui a prescrit 15 jours de repos.

LE DOIGT ECRASÉ. — A la Manufacture française de tapis, un ouvrier tisserand, M. Gustave Martins, 30 ans, a eu un doigt de la main gauche comprimé par les organes de son métier. 15 jours de repos.

TOUFFLERS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 3 mars, à 15 h., à l'Ecole des filles.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue vendredi 4 mars, de 8 h. 30 à 10 h. 30, au débit de tabac Bourlet.

WILLEMS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Charles Dhondt, 56 ans, ouvrier agricole au service de M. Tiers, cultivateur, a été blessé à la main gauche au cours de son travail. Le docteur a prescrit huit jours de repos.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Mercredi 2 mars, à 14 h. 30, première séance du mois, sous la présidence de M. le docteur Lamotte. Séance obligatoire pour les mères touchant des primes.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Vendredi 4 mars, de 13 h. 30 à 15 h., chez M. Esquerre, débitant, rue de Lannoy, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Réfléchissez un peu à cette question et vous conclurez qu'il ne tient qu'à vous de développer vos ventes en développant votre publicité.

COUR D'APPEL DE DOUAI

3e chambre civile

Présidence de M. Mouron

— L'application de la contrainte par corps en matière civile. — Au cours de la guerre, à Lille, Mme Biagiotti, divorcée de M. Petitfils, a été dénoncée par Mme Meunier comme détenant chez elle des armes qu'elle avait cachées pour les soustraire aux réquisitions de l'ennemi.

A la suite de cette dénonciation, Mme Biagiotti fut condamnée par un conseil de guerre allemand à 15 ans de travaux forcés et incarcérée à la prison cellulaire de Delitsch, en Saxe, de décembre 1915 à avril 1918.

Cette longue captivité, dans des conditions déplorables, altéra gravement sa santé et ses conséquences rejaillirent sur son jeune enfant, alors âgé de 14 mois dont elle fut séparée et qui, servé prématurément, souffrit de graves troubles digestifs.

La dénonciatrice fut condamnée en 1921, par le Conseil de guerre de la 2e Région, à 3 ans de prison avec sursis.

A la suite de ces faits, Mme Biagiotta intenta un procès en dommages-intérêts à Mme Meunier et obtint du Tribunal de Lille l'allocation d'une somme de 30.000 francs sur une demande de 100.000 francs.

Le Tribunal n'ayant pas jugé utile d'appliquer la contrainte par corps pour l'exécution de cette condamnation, Mme Biagiotti a interjeté appel et l'affaire est revenue devant la Cour, où elle a été plaidée par Me Soland, avocat au barreau de Douai, pour la demanderesse, et Me Diligent, du barreau de Lille, pour Mme Meunier.

M. Aubertot, avocat général, occupait le siège du ministère public et a conclu à l'application de la contrainte par corps, qui peut être, dans ce procès, de un an au minimum et de deux ans au maximum. Cette contrainte n'est pas facultative, mais doit être prononcée lorsqu'il existe une preuve de culpabilité et une condamnation pénale.

La Cour a retenu l'affaire en délibéré.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 24 FEVRIER :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale, de 9 à 12 h. et de 4 à 18 h.

Bibliothèque Populaire: de 16 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, 8, rue des Orphelins: de 14 h. 30 à 16 h.

Marché: de 8 à 13 h.

Théâtre Municipal: 20 h. 15, « Knock ou le Triomphe de la médecine », par la Tournée Baret.

VERS UN DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE

LE THÉATRE

Nous avons déjà donné, dans un premier article, une suggestion très intéressante d'un de nos concitoyens, sur ce qu'il serait possible de faire pour conserver à notre scène municipale un cachet artistique, en même temps qu'attirer des salles suffisamment pleines pour encourager ceux qui s'efforcent de développer le goût des beaux spectacles.

C'est là évidemment une suggestion audacieuse, qui demande, surtout de la part de ceux qui veulent l'appliquer, une volonté de persuasion et une persévérance très développées.

D'autre part, la sélection de spectacles éminemment artistiques, ne s'adressera qu'à une sélection de public ,mais à côté il restera une large masse, qui mérite pourtant que l'on fasse pour elle de grands efforts.

Ce qui éloigne cette masse, c'est tout simplement l'indifférence pour le théâtre.

Quels moyens peut-on appliquer pour combattre cette apathie? Il en est plusieurs.

En voici quelques-uns:

Tout d'abord la suppression de l'abonnement global, qui serait remplacé par un abonnement à une série de pièces judicieusement choisies dans un répertoire moyen, mais conservant une valeur artistique supérieure.

Il serait certainement plus agréable de pouvoir choisir dans trois ou quatre séries parfaitement assorties, un abonnement pour une ou deux séries, avec la certitude de pouvoir assister à un ensemble de spectacles préférés, avantage qui n'existe pas dans l'abonnement annuel, qui contraint l'abonné à voir et à entendre des pièces qu'il n'aime pas. Ce serait donc le remplacement des abonnements à jour fixe par des abonnements aux spectacles.

Au point de vue financier, nous sommes convaincus que ce changement ne nuirait pas aux recettes, bien au contraire.

Un autre moyen doit se trouver dans la distribution des places. Pourquoi ne ferait-on pas, comme cela existe dans bien des villes, une division du parquet en fauteuils d'orchestre et en parterre?

Le « parterre » manque à notre théâtre et c'est ce qu'il faudrait pourtant arriver à créer.

C'est là la place du véritable amateur, sinon connaisseur, de théâtre. Le « parterre » constitue donc une sorte de clientèle régulière, vraiment intéressante, que pour plus d'une raison tout directeur de théâtre aime posséder. Au Théâtre de Tourcoing cette installation ne paraît pas impossible et il serait heureux que l'expérience en soit tentée.

Enfin, pour que le public aille au théâtre, il y a un troisième moyen, qui consiste en l'éducation artistique et théâtrale du spectateur.

Cette éducation est-elle possible?

Certains prétendent que oui. Nous dirons, dans notre prochaine note, de quelle manière.

M. J. Sn.

L'AFFAIRE DE LA « BANQUE DE TOURCOING »

Une centaine de plaintes

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, poursuit son enquête relative à l'affaire de la « Banque de Tourcoing », dont les deux directeurs, MM. Julien Degrotte, demeurant rue d'Anvers, 120 et François Leruste, habitant rue de l'Abattoir, 37, ont été récemment arrêtés sous l'inculpation d'abus de confiance.

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, de nouvelles plaintes ont été enregistrées ces jours derniers, accusant une plus grande importance de détournements qui auraient été effectués au préjudice des déposants de la « Banque de Tourcoing », dont le siège était situé rue Saint-Jacques, 49.

Le nombre des plaignants s'élève actuellement à une centaine et le montant des pertes subies déclarées atteindra probablement un million de francs.

D'autre part, le Tribunal de commerce a prononcé un jugement de faillite à l'égard de la « Banque de Tourcoing » et fixé la date de cessation de paiement au 25 janvier dernier.

LA FRANCE TOURISTIQUE

Les « Causses »

Vendredi soir, la Société de Photographie de Tourcoing continuera la série de ses conférences sur la « France touristique » et présentera « Les Causses » au nombreux public coutumier de ces belles réunions.

La conférence commencera à 20 heures précises, au local ordinaires, amphithéâtre de l'Institut Colbert, 10, rue de Gand. Entrée gratuite.

DEMAIN VENDREDI, à 8 h., au SPLENDID CINÉ, soirée réservée à MM. les membres de la Société de Géographie. 34239d

Une nouvelle Amicale des Ecoles libres

Dimanche s'est fondée la nouvelle Amicale Sainte-Germaine, de l'Ecole libre des filles de la paroisse Notre-Dame.

La réunion eut lieu dans la salle de la rue Saint-Blaise. Toutes les anciennes élèves et de nombreuses amies de l'école avaient répondu à l'invitation du Comité organisateur.

M. Losveldt, président de la Fédération des Amicales Catholiques de Tourcoing, ouvrit la séance en félicitant les nombreuses personnes présentes qui avaient compris toute l'utilité de l'œuvre.

Il traça à grands traits l'œuvre de défense et de propagande pour l'école qu'ont entreprise les amicales catholiques. Il formula le souhait qu'avant peu la nouvelle Amicale produisît de nombreux fruits et qu'elle prospérât dans l'effort et dans l'union.

M. l'Aumônier répondit à M. Losveldt, en lui promettant, au nom du Comité et des membres de la nouvelle Amicale, que les consignes de la Fédération seraient observées et ses vœux réalisés.

Il demanda à toutes les adhérentes d'acquérir l'esprit amicaliste, c'est-à-dire d'être les apôtres de l'école libre, en trouvant et amenant de nombreuses adhérentes, particulièrement des mères de famille qui doivent comprendre la nécessité de l'école catholique.

Après quelques détails sur la vie et l'organisation du groupe ,il fut procédé à l'élection du Comité.

Ont été élues: Mmes Delegrange, J. Paco, E Berthelot, M. L. Carrain, P. Leclercq, M. Mahieu, A. Benoit, G. Delberghe, Y. Leclercq et S. Philippe.

L'Amicale Sainte-Germaine, qui vient de naître, promet d'accomplir un grand et beau travail dans la paroisse Notre-Dame.

Les adhésions sont reçues par la directrice de l'école.

Les membres du Comité sont invités à la première réunion, qui aura lieu lundi prochain 7 mars, à 20 heures, au local, 20, rue Saint-Blaise.

AUTOMOBILISTES, SUPPRIMEZ LE SHIMMY A VOTRE VOITURE PAR LE PROCÉDÉ DELHUVENNE. « GARAGE CENTRAL », RUE DU CŒUR-JOYEUX, Tg. 34060

FEDERATION DES COMBATTANTS

L'assemblée générale du 6 mars. — L'assemblée générale de tous les membres de la Fédération qui aura lieu le 6 mars, revêtira un caractère d'exceptionnelle importance. Voici l'ordre du jour de l'assemblée: 1. Procès-verbal de l'assemblée du 8 août 1926, par le secrétaire; 2. Compte-rendu financier par le trésorier; 3. Communications sur l'action de la Fédération et des groupes pendant l'année 1926, par le vice-président; 4. Allocution du président; 5. Discours de M. Jean Goy, sur « Les Combattants et les Dettes interalliées. La fanfare « Les Intimes » se fera entendre au cours de la réunion.

La Commission compte que tous les adhérents se feront un devoir d'y assister, ce sera la meilleure façon de montrer toute la sympathie des Anciens combattants pour Jean Goy, l'ardent défenseur des droits des victimes de la guerre.

Note de la Commission. — La Commission de la Fédération informe les adhérents que les difficultés qui s'étaient élevées entre M. Pico et la Fédération, sont apaisées et que tout malentendu est maintenant heureusement dissipé.

— Groupe des Plats. — La réunion mensuelle aura lieu ce soir, à 20 h., au siège, 129, rue du Touquet. Tous les adhérents sont cordialement invités à assister à cette réunion. M. Pierre Dufay fera une causerie très intéressante sur le jardinage. Les membres qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation pour l'année 1927, pourront se mettre en règle au cours de cette réunion. Le secrétaire se tiendra à leur disposition à partir de 19 h. 30. Après cette réunion les cotisations seront perçues à domicile et seront augmentées de 50 centimes pour les frais de recouvrement.

— Groupe des quartiers du Sacré-Cœur. — Cette réunion générale a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. Pierre Tiberghien. M. Louis Dubar, président actif, donne quelques renseignements intéressantes sur le fonctionnement de la Mutuelle-Maladie du Combattant et sur la marche du grupe, puis M. Warrt, le jardinier réputé et bien connu, a fait une causerie des plus intéressantes sur la manière de conserver et d'entretenir les plantes d'appartements. Ensuite a eu lieu la distribution des prix aux lauréats du concours de tir et la brillante loterie.

Dimanche prochain, grand concours de tir à la carabine doté de 1.250 fr. de prix.

SPLENDID-CINÉ. Auj. matinée, 15 h., soirée 20 h. 15. « **Gaspard le Loup** », avec le fameux chien **Rin-Tin-Tin.** Hoot Gibson, « **L'Intrépide Poltron** ». 34240d

Une belle initiative des « Amis de Tourcoing »

UN CALENDRIER DES FÊTES

L'an passé, même époque, les « Amis de Tourcoing » lançaient le premier calendrier des fêtes de Tourcoing et environs.

Cette innovation obtint un très grand succès et les demandes d'exemplaires eurent tôt fait d'épuiser le stock des cinq mille calendriers mis en circulation.

Devant cet empressement du public, le S. I. a, cette année encore, préparé un calendrier, qui sera mis en circulation dès lundi prochain 7 mars. Mais, au lieu de comprendre les fêtes de toute l'année — et étant donné les nombreuses réponses faites par les sociétés aux demandes de renseignements — on n'y trouvera seulement que les fêtes ayant lieu de mars à fin septembre.

Le Conseil d'administration a, en effet, décidé de publier le calendrier des fêtes deux fois par an: le premier, pour la période d'avril à octobre, le deuxième d'octobre à mars inclus.

Sur le calendrier qui paraîtra lundi, nos concitoyens pourront y trouver de très utiles renseignements concernant notamment les concerts d'été, les Courses de Tourcoing et de Lille, les foires, les expositions, les épreuves sportives, les ducasses, etc...

Afin d'assurer une parfaite distribution de ce mémento, le S.I. opérera de la manière suivante:

Tous les membres bienfaiteurs, fondateurs, honoraires, actifs et adhérents le recevront sous pli, à domicile.

Du 7 au 15 mars, toutes les sociétés qui ont répondu aux demandes de renseignements, pourront en prendre une trentaine d'exemplaires au siège.

Du 15 au 30 mars, les calendriers seront à la disposition de toutes les personnes qui désireront l'avoir, au siège également.

Le changement de siège

Par suite de la grande extension prise par le S. I. « Les Amis de Tourcoing » et la nécessité de mettre à la disposition du public une salle suffisamment spacieuse pour fournir tous les renseignements, le Conseil d'administration a décidé de changer de local et a trouvé ce qui lui convenait.

A partir du lundi 7 mars, les services fonctionneront au nouveau siège, 32, rue de Wailly.

Il convient de rappeler que « Les Amis de Tourcoing » ne se cantonnent pas seulement dans l'appui des comités organisateurs de fêtes ou de manifestations publiques, mais qu'ils possèdent également tout un service, parfaitement organisé, de renseignements concernant le tourisme dans toute la France.

Ils tiennent donc à la disposition de tous ceux que la question intéresse, tous guides et documents relatifs aux villes de France.

Ainsi, avec une patience et une persévérance qu'il faut constater, « Les Amis de Tourcoing » remplissent leur rôle utilitaire et peuvent, maintenant, être assurés de leur avenir.

Qu'ils continuent dans cette voie et, par les services qu'ils rendront, ils auront tôt fait d'atteindre leurs buts, qui sont le bien de Tourcoing et celui du pays.

VITUS sera votre futur poste de **T. S. F.,** parce que le meilleur. Agents **L. et P. Desbonnet,** 23, r. Malcense. T. 1.45. Démonstr. s. dem. 33905

La fête de bienfaisance du Groupe des Anciens Combattants du quartier de la Croix-Rouge

Le Groupe des Anciens Combattants du quartier de la Croix-Rouge donnera le samedi 2 avril prochain, Salle des fêtes, 18 ,rue de Tournai, une soirée de gala en l'honneur des membres bienfaiteurs du groupe et au profit de ses œuvres de secours.

La Commission s'est assuré le concours de brillants artistes du Théâtre de Tourcoing, du Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix et d'autres éléments distingués, ainsi que du Club Symphonique Tourquennois.

Nul doute que le succès de cette soirée soit, d'avance, pleinement acquis.

Nous publierons bientôt le programme complet de cette réunion, qui comprendra de quoi satisfaire les plus difficiles.

Des cartes, au prix de 10 francs, sont mises en vente au siège du Groupe, 311, rue de la Croix-Rouge et à la librairie de la Salle des fêtes, 18, rue de Tournai, où les plans de la salle seront déposés pour la location des places à partir du 13 mars.

SAMEDI 4 MARS, à 20 h. 15, début de la 1re semaine de Gala au **SPLENDID-CINÉ.** En priorité : « **LA GRANDE AMIE** », d'après le célèbre roman de P. l'Ermite, Abbé Loutil. 238d

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES. — Vendredi prochain, 4 mars, M. l'abbé Depape, professeur à la Faculté des Sciences, donnera sa conférence sur ce sujet: « A propos de la récente enquête du Figaro: science et religion; savants et croyants ». On commencera très exactement à 9 h. 45.

CHEZ LES SCOUTS. — La 1re Tourcoing (Troupe Général de Souis), organise à l'occasion de son affiliation à la Fédération nationale catholique des Scouts de France (S.A.G. N° 9.502), une fête à laquelle le public est cordialement invité.

Le samedi 5 mars, à 20 h., M. le chanoine Cornette, aumônier général des Scouts de France, donnera dans la salle de l'Institution libre du Sacré-Cœur, 111, rue de Lille, une conférence avec projections sur le « Scoutisme et l'éducation ».

Le dimanche 6 mars, à 16 h., dans les jardins de l'Institution libre du Sacré-Cœur, affiliation de la troupe sous la présidence de M. le Vicaire général Flipo, du Général Guyot de Salins, G. O., chef scout, et de M. le Chanoine Cornette.

La cérémonie sera précédée d'une démonstration.

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. — Garde-Meubles. — Vidanges. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

UNION POST-SCOLAIRE. — Cours d'escrime. — Une nouvelle création de l'Union Post-Scolaire vient encore allonger la liste des organisations qui se groupent au sein de cette Union.

Après les Cours de diction et le Cercle Philatélique, qui vont s'ouvrir respectivement les 7 et 8 mars prochain, un Cours d'escrime est formé. Dirigés par M. Lecoutre, de Tourcoing, ex-maître d'armes breveté de l'Ecole de Joinville, ex-professeur de notre champion national, M. Lucien Godin, ces cours auront lieu trois fois par semaine, à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze, de 19 à 20 h. 30, les mardi, jeudi et samedi.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les avantages incontestables de la pratique de l'escrime, tant au point de vue physique, esthétique et même artistique, pour prédire un grand succès à ces cours.

Les jeunes, les adultes et même les personnes d'âge mûr sauront en tirer profit.

On s'inscrit sans frais au secrétariat-général de l'Union Post-Scolaire, tous les jours, sauf le dimanche, de 11 h. et 12 h., jusqu'au 17 mars inclus, 57, rue du Haze.

La date d'ouverture des cours d'escrime est fixée au jeudi 17 mars prochain, à 19 h., maison des Amicales, 57, rue du Haze.

Bonneterie fantaisie. Sweaters, Bas, Chaussettes. **Fab. Castelain-Lorthiois,** 134, r. Nationale, Tg. 75176

VOL AVEC EFFRACTION. — Un employé de commerce, M. Gaston Scritte, demeurant rue de l'Epidème, 96, a constaté en rentrant chez lui, mardi dans la soirée, vers 9 h. 30, que son habitation avait reçu la visite de cambrioleurs. Après l'escalade d'un mur à l'aide d'un madrier, le bris d'une vitre de la porte de la cuisine donnant sur la cour, leur avait donné accès dans la maison. Les tiroirs des meubles avaient été fouillés et plusieurs objets, dont un portemonnaie contenant 5 à 6 fr. avaient été dérobés. Le montant du vol est évalué à une centaine de francs.

M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement qui a reçu une plainte, a chargé le service de la sûreté de procéder à une enquête.

BEAUX MOBILIERS, chambres, bahuts, sièges anciens et modernes. Grand choix fauteuils cuir, 48, r. Motte (Pr. Conditionnement). 28659

CONCERT-EXERCICE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — Le Concert-exercice du Conservatoire National de musique avec le concours des élèves, sera donné dans la salle d'auditions de l'Ecole, le lundi 7 mars prochain, à 20 h. 30.

L'UNION PAROISSIALE DE NOTRE-DAME (F. N. C.), tiendra sa réunion mardi prochain, 8 courant, en la salle du Théâtre Chrétien paroissial, 20, rue Fin-de-la-Guerre. M. Henri David, maître de conférence à l'Université Catholique de Lille, parlera de l'« Ecole et de la Famille ».

Tous les membres de l'U.P. et des J.C. s'y trouveront tous pour entendre cet éminent orateur traiter d'un sujet aussi important.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la confiserie Kestelot, boulevard de la Marne, un confiseur, Rémy Hochepied, 18 ans, rue Henri-Martin, à Roubaix, a été blessé au médius gauche par un coup de ciseau. Deux mois de repos.

Au Peignage Fouan, rue de Roubaix, un fraiseur, Robert Lecomte, 18 ans, rue de Tourcoing, 177, à Wasquehal, a eu l'index gauche broyé par une fraiseuse. Un mois de repos.

— Aux ateliers de construction Decock, rue de Châlons, un tourneur, Albert Simon, 25 ans, rue de Denain, 96, à Roubaix, a été blessé à l'annulaire gauche. Un mois de repos

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. René Delvenne, libraire, 315 bis, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing. 34225

ORPHEON DU FLOCON. — Ce soir jeudi, à 19 h. 45, répétition générale.

UNION CHORALE DE LA TOSSEE. — Ce soir jeudi, à 20 h., au local, répétition générale.

MOUVAUX

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception aura lieu au local habituel le vendredi 4 mars, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. Il est rappelé aux personnes qui ouvrent ou cessent un commerce, quel qu'il soit, qu'elles doivent en faire immédiatement la déclaration écrite au bureau des contributions indirectes, rue de Boulogne, 4, à Tourcoing, ou au Receveur du chiffre d'affaires le jour de perception à la Mairie.

AVIS AUX ETRANGERS. — Les étrangers qui se présentent au commissariat de police pour le renouvellement de leur carte, doivent être porteurs de quatre photographies et d'un certificat de travail délivré par leur patron et non par un office de placement.

Il est rappelé qu'un délai de 3 mois à compter du 1er janvier leur est accordé pour le renouvellement de leur carte. Passé ce délai, des procès-verbaux seront dressés aux retardataires.

GROUPE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE. — En raison de l'assemblée générale de la Fédération qui doit avoir lieu à l'Hippodrome de Tourcoing, dimanche prochain, 6 mars, la finale du concours de tir est reportée au dimanche 13 mars.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui, à 15 h., à l'Hospice, pour les mamans présentant leur enfant à M. le docteur Ducoulombier.

LILLE

Une femme se tue en descendant un escalier

Mercredi matin, vers 6 h. 3,0 Mme Marie Notermann, âgée de 53 ans, femme de ménage, se préparait à descendre de la chambre qu'elle habite 10, place du Lion-d'Or. Mais trompée, sans doute, par l'obscurité, elle fit un faux pas au moment de s'engager dans l'escalier et tomba au bas de celui-ci.

Des voisins, attirés par le bruit de la chute, s'empressèrent à son secours, mais elle ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Selosse, demandé, arriva bientôt. Il ne put que constater le décès de Mme Notermann, dû à une fracture du crâne.

CHAMBRE DES PROPRIETAIRES DE LILLE ET BANLIEUE. — Samedi 5 mars, à 14 h. 30, réunion des délégués de la Fédération; à 16 h., réunion de la Commission de la Chambre de Lille, ces deux réunions en la petite salle en bas, 1, rue Denis-Godefroy. A 17 h., grand salle, 1er étage, 1, rue Denis-Godefroy, conférence de Me Devaux, avocat-conseil, sur d'importantes questions touchant la propriété bâtie, ainsi que sur la jurisprudence.

UNE CHUTE AU GRAND-THEATRE. — Mercredi, vers 11 h. du matin, M. Edouard Devrière, 28 ans, demeurant 8 bis, rue de Metz, machiniste au Grand-Théâtre, était occupé à la manœuvre de décors et se trouvait sur la scène pour accomplir son travail. Par suite d'un faux pas, il tomba soudain au travers d'une trappe restée ouverte et fit, dans la cave, une chute de cinq mètres. Ses camarades de travail s'empressèrent d'aller à son secours et le relevèrent. Il portait une plaie à l'arcade sourcilière gauche et, de plus, se plaignait de douleurs internes. Le machiniste a été transporté, en voiture d'ambulance, à Saint-Sauveur.

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE.

— Nous apprenons la mort à Lille, de M. Albert Legrand-Herman, ancien conseiller municipal de Lille, sous l'administration de M. Charles Delesalle, dont il fut l'un des collaborateurs les plus dévoués.

M. Legrand, âgé de 70 ans, était encore membre du Conseil des prud'hommes et de la Chambre de commerce de Lille.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 h., en l'église Saint-André, à Lille.

FUNÉRAILLES.

Mardi, à 10 h., ont eu lieu, en l'église de Bachant, les funérailles de Maître Camille Boulogne, ancien curé de Bachant, vice-doyen honoraire du décanat de Berlaimont.

Les coins du poêle étaient tenus par M. le chanoine Bataille, doyen de Notre-Dame, à Roubaix, ancien élève de M. l'abbé Boulogne, qui donna l'absoute; par M. l'abbé Glorieux, curé-maire de Montay, son compatriote; par M. Collant, président du Conseil paroissial, et par M. Carton, ami du défunt.

Après la cérémonie funèbre, le corps a été conduit au cimetière de Bachant, où a eu lieu l'inhumation.

Il y a paillettes et paillettes...

Vous connaissez, Mesdames, et depuis des années, LUX, le premier et si célèbre savon en paillettes, et vous avez été de suite surprises et émerveillées des résultats merveilleux obtenus grâce à lui.

Mais dites-vous bien que ces résultats sont dûs uniquement à la **composition spéciale de LUX.** La forme en paillettes n'a été adoptée que pour obtenir une dissolution plus complète, et vous pouvez, vous-même, très facilement faire des paillettes en raclant un bout de savon quelconque avec un couteau.

Mais bien entendu cela ressemblerait à LUX, comme le cuivre ressemble à l'or pur, car LUX est une spécialité unique au monde. 34210d

PAS-DE-CALAIS

INCENDIE DE TROIS BARAQUEMENTS A ARRAS

Dans la nuit du Mardi-Gras, un incendie s'est déclaré au faubourg Saint-Sauveur, dans un baraquement à usage d'épicerie et débit de boissons, occupé par les époux Genet, rue de l'Etang.

Les pompiers se rendirent aussitôt sur les lieux, mais le premier baraquement était déjà dévoré par les flammes et les deux baraquements voisins ont subi d'importants dégâts.

Les dégâts s'élèveraient à 75.000 francs, couverts par une assurance.

DEUX HOMMES BLESSÉS PAR L'EXPLOSION D'UN OBUS A VENDIN-LE-VIEIL

A Vendin-le-Vieil, un obus a fait explosion dans un champ. Les nommés Jules Carbecke et Alphonse Van Duys ont été très grièvement blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital de Lens. Carbecke a dû subir l'amputation d'un bras.

UN PALUDÉEN SE PEND A SAINT-FOLQUIN. — Dans une crise de paludisme, le nommé Auguste Louguet, âgé de 46 ans, de Saint-Folquin, s'est pendu dans sa grange.

Concerts & Spectacles

Nous ne publions sous cette rubrique que des communiqués n'engageant en rien la responsabilité morale de notre journal.

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — C'est incontestablement le plus grand succès de l'année que les Tournées Ch. Baret nous annoncent pour dimanche prochain en matinée et en soirée, « Primerose », avec M. Ch. Baret dans le rôle du cardinal de Mérance.

—— **Hippodrome-Théâtre.** — Ce soir, à 20 h. précises, « Aïda », grand opéra de Verdi, par la troupe de Gand.

ROUBAIX. — Casino-Théâtre. — A l'annonce de « **Princesse Joujou** », opérette en 3 actes, que l'on ne représente pas souvent et qui mérite beaucoup de succès, la feuille de location s'est couverte rapidement et déjà nombreux sont ceux qui ont retenu leurs places, car les amateurs de théâtre qui connaissent la troupe du Casino savent que le rôle de Joujou, interprété par Mme Lacroix, et celui de Pompagas, interprété par M. Gaspard, qui créa le rôle le 11 août 1921 au Casino de Vals-les-Bains, sont un sûr garant du succès de cette pièce. La mise en scène particulièrement soignée par notre sympathique régisseur général, M. Henrotte, offrira des surprises aux habitués de notre salle de la Grande-Rue. Location 12, Place de la Liberté. (Téléphone 13-14). 34227

ROUBAIX. — Concert d'hiver de l'Amicale Turgot. — C'est lundi 7 mars, à l'Hippodrome que l'Association offrira à ses membres son gala artistique annuel.

Les artistes des tournées Baret y interpréteront une brillante et spirituelle comédie de MM. Georges Berr et Louis Verneuil « Maître Bolbec et son Mari ». Ce spectacle de gala bénéficiera d'une interprétation exceptionnellement brillante et talentueuse avec en tête l'exquise Renée Ludger, M. Bender et toute une pléiade de comédiens.

La location aura lieu, salle des fêtes rue de l'Hospice le dimanche 6 mars : à 9 h. pour retirer les tickets des places de priorité, et de 10 h. à midi pour les autres places. Se munir de la carte d'identité 1927.

Ouverture des portes de l'Hippodrome lundi à 19 h. 30; rideau à 20 h. 30.

—— **Le concert des « Amis du Conservatoire ».** — Voici le programme du concert qui sera donné au Conservatoire samedi à 16 h. 30:

Première partie. — Sonate pour violon et piano (C. Debussy), Allegro vivo, Intermède, Finalo, par MM. Maurice Amour et Darrieux; — La Puerta del Vino (préludes), Reflets dans l'Eau (images), Minstrels (préludes), L'Isle Joyeuse, de C. Debussy, par M. Maurice Amour; — Passepied (Destouches), Aria (J. S. Bach), Aubade Provençale (F. Couperin), Rondo (Mozart), par M. Darrieux. Au piano: M. Maurice Faure.

Deuxième partie. — Grande Polonaise en fa dièse mineur (Chopin), Feuilles d'Album (Schumann), Troisième scherzo en ut dièse mineur (Chopin), par M. Maurice Amour; — Air de danse espagnol (Garcia), Vocalise (Rachmaninoff), Valse (Brahms), Tambourin Chinois (Kreisler), par M. Darrieux. Au piano: M. Maurice Faure. — Sonate en la mineur (Op. 105), pour piano et violon (Schumann): Avec une expression passionnée, Allegretto, Animé, par MM. Maurice Amour et Darrieux.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce soir jeudi 3 mars, à 8 h. 15 précises, 17e soirée de gala du jeudi (Tournée Baret): « Knock ou le Triomphe de la Médecine », pièce en 3 actes de J. Romains. On commencera par « Les méprises de l'Amour », pièce en un acte de Villeroy.

Samedi 5, à 8 h., et dimanche 6, en matinée et en soirée: « Le Petit choc », opérette légère en 3 actes. Musique de Szule avec Mlle Suzanne Brévil et M. Herbé dans les deux principaux rôles. — La location est ouverte.

—— **Bon